

M. Cornell est assermenté et interrogé surtout sur les tarifs de transport entre les zones houillères canadiennes et les peuplements du Québec et de l'Ontario.

Le témoin se retire.

M. Armstrong propose que M. Creighton et M. McWilliams soient entendus.
La proposition est adoptée.

M. Creighton et M. McWilliams sont appelés et assermentés. On les interroge sur l'outillage nécessaire au chargement et au déchargement, et sur les tarifs de transport entre les endroits d'expédition des Etats-Unis et Owen-Sound. On a aussi étudié la possibilité de réduire les tarifs de transport entre les houillères de l'Alberta et la tête des Grands Lacs, puis par eau jusqu'à Owen-Sound.

Plusieurs échantillons de briquettes ont été produits au cours des témoignages.

Le témoin se retire.

M. Cantley propose qu'un sous-comité composé du Président, du Vice-président et de M. McDonald prépare le rapport à présenter à la Chambre et que ledit rapport soit étudié à la prochaine séance du Comité.

La proposition est adoptée.

Le Comité s'ajourne jusqu'au vendredi 18 juin, à 3 heures.

V. CLOUTIER,
Greffier du Comité.

SALLE DE COMITÉ No 436,

VENDREDI 18 juin 1926.

Le Comité spécial chargé de s'enquérir des richesses houillères du Canada et des questions connexes se réunit à 3 heures sous la présidence de M. Lapierre, président.

Membres présents: MM. Armstrong (Lambton), Bury, Cantley, Flemming, Howden, Lapierre, McDonald (Cap-Breton) et Neill.

Sont aussi présents: Le Dr Camsell, sous-ministre des Mines, M. C.-P. Hotchkiss, secrétaire de l'Office fédéral du Combustible, M. L.-H. Jelliff, M.P., et M. G.-G. Coote, M.P.

Le greffier donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Le procès-verbal est adopté.

M. Cantley propose, avec l'appui de M. Snowden, que MM. Harrington, McKenzie et Cornell, qui ont rendu témoignage mercredi le 16 courant, reçoivent le prix de leur voyage en chemin de fer et leurs frais de voyage, comme il est d'usage pour les témoins qui viennent rendre témoignage devant le Comité.

La proposition est adoptée.

M. McDonald propose, avec l'appui de M. Bury, que 500 exemplaires du procès-verbal et du compte rendu des témoignages portant le n° 5, avec les rectifications indiquées par M. Wolvin, soient imprimées pour l'usage du Comité.

La proposition est adoptée.